

BOWLING DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 JUIN 2027



Bulls Strike 2.1 **TOURNOI 2.1** **HANDICAP 70%**



Article 1. – Règlement.

Le BULLS STRIKE 2.1 **HANDICAP**, homologué par la FFBSQ, organisé par le club **PIN BULLS** se déroulera le vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 juin 2027 sur les pistes du bowling de Châlons-en-Champagne et ouvert aux **40 premières équipes inscrites**.

Port du maillot ou de la chemise club est obligatoire. Règlement fédéral en vigueur. Handicap retenu selon le listing officiel en vigueur et les directives de la circulaire 2026-2027 des compétitions homologuées.

En cas d'égalité à l'issue des 8 lignes, c'est la meilleure dernière ligne handicap qui sera prise en compte. Le directeur de la compétition est **M. Lilian ADNOT** et en cas de litige il sera le seul à trancher.

– Engagement.

Fixés à **200 euros (100 euros par joueurs) soit par chèque ou virement**, devront parvenir au moins un mois avant le début de la compétition, passé ce délai la réservation, l'inscription sera annulée.

Chèque à l'ordre des **PIN BULLS** adressé à **WILLIEME Christophe, 29 rue des Cépages, 51520, SARRY**.

– Réservation.

Monsieur **Lilian ADNOT**

Téléphone : **06.48.11.74.60**

Mail : **lilianadnot@gmail.com**

Article 2. – Formule.

La compétition se déroulera en **deux phases**. Une première phase de 8 lignes en doublette le vendredi et samedi, suivie le dimanche d'une seconde phase de 8 lignes en individuel.

Phase 1 – Doublette :

Réparti en trois tours : un de 8 équipes le vendredi et deux de 16 équipes le samedi matin et après-midi. Les joueurs effectueront 2 séries de 4 parties.

Un classement final regroupant les trois tours sera effectué.

Phase 2 – Individuel :

Chaque joueur effectuera 2 séries de 4 parties dans un des deux tours suivant son classement individuel de la phase 1. Les scores de la phase 1 ne sont pas conservés.

Répartis en deux tours de 40 joueurs sur 16 pistes, 5 par paire de pistes.

Les **joueurs de la 41^e à la 80^e place** joueront au **TOUR D**.

Les **joueurs de la 1^{ère} à la 40^e place** joueront au **TOUR E**.

Un classement par tour sera effectué.

Article 3. – Horaires de jeu.

VENDREDI – doublette

TOUR A : 17h30 boule d'essais + 8 parties

SAMEDI – doublette

TOUR B : 9h00 boule d'essais + 8 parties

TOUR C : 14h00 boule d'essais + 8 parties

DIMANCHE – individuel

TOUR D : 8h30 boule d'essais + 8 parties

Podium TOUR D & Tirage tombola

TOUR E : 13h45 boule d'essais + 8 parties

Podium doublette & Podium TOUR

Article 4. – Récompenses.

Sont récompensées : les 10 premières doublettes (au classement général regroupant les 3 tours) ; les 10 premiers de chaque tour au format individuel (tours D et E) ; ainsi que les 3 meilleures doublettes au cumul des scores de la phase 1 et des scores individuels de la phase 2..

	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8°	9°	10°
Doublette (1 500€)	350	250	200	180	140	110	90	70	60	50
Individuel Tour E (750€)	175	125	100	90	70	55	45	35	30	25
Individuel Tour D (400€)	80	60	50	45	40	35	30	25	20	15
All Event (doublette 300€)	120	100	80							

Article 5. – Bilan financier.

	RECETTES	DÉPENSES
40 inscriptions x 200 €	8 000 €	
1280 parties x 3,6 €		4 608 €
Frais d'organisation		442 €
<i>dont homologation</i>		196,6 €
Dotations		2 950 €
TOTAL	8 000 €	8 000 €

